



Vente entreprise de formation

Par **micHEL**, le **12/04/2011** à **18:24**

Bonjour,

Je souhaite vendre mon entreprise, l'acheteur c'est engagé avec moi mais je voudrai des garanties pour cette vente. Faut-il passer par un compromis de vente ? Si je passe devant un notaire, quel coût et quels frais ?

Merci de m'informer

M. V